

## **Le droit de la guerre**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Le droit de la guerre [Texte imprimé] : traité sur l'emploi de la force armée en droit international / David Cumin

Auteur(s) : Cumin, David (1967-....)

Mention d'édition : 2de éd.

Publication : Paris : l'Harmattan, impr. 2023

Fabrication / Impression : Paris : l'Harmattan

Description matérielle : 3 vol. (490, 788, 458 p.) ; 24 cm

Collection : Droit comparé

ISBN : 978-2-14-026193-0

978-2-14-026196-1

978-2-14-026199-2

EAN : 9782140261930 vol. 1

9782140261961 vol. 2

9782140261992 vol. 3

Appartient à la collection : Droit comparé (Paris) 2425-9829 2023

Classification décimale Dewey : 341.6 23

Note(s) : Sources et bibliogr. p. 253-454 (vol. 3)

Résumé ou extrait : La guerre est une institution juridique. Le droit de la guerre existe - y compris les sanctions aux violations des règles. Croisant droit et polémologie, le présent traité dissipe l'illusion. Portant sur les conflits armés internationaux comme sur les conflits armés internes, il expose, explique et reconstruit, de manière systématique, l'ensemble du droit international contemporain relatif à l'emploi de la force armée, aussi bien les auteurs de la belligérance (États, organisations intergouvernementales, mouvements de libération nationale, autres groupes ou entités non étatiques) que les acteurs de la belligérance (militaires ou combattants réguliers, partisans ou combattants irréguliers), les buts de la belligérance (légitime défense, sécurité collective, autodétermination des peuples, autres justae causae belli revendiquées), les moyens (armements), les théâtres (terre, mer, air, espace extra-atmosphérique,

cyberespace) et les régimes de la belligérance (régimes relatifs aux combats, aux combattants victimes des hostilités, aux personnes et biens civils, aux institutions et biens culturels, à l'occupation, à l'environnement), proposant en outre une analyse critique de la responsabilité réparatrice et punitive.

Sujet - Nom commun : Guerre (droit international)